

Notes d'analyse

Un secteur assurantiel prometteur axé vers sa digitalisation



Le secteur assurantiel égyptien est en pleine mutation. Ce marché est particulièrement dynamique (taux de croissance annuel du secteur de 18,4 % en moyenne depuis 2018) avec un chiffre d'affaires avoisinant les 3 Mds USD en 2022, contre 1,6 Md USD en 2018. Il se caractérise toutefois par son faible développement et son taux de pénétration très inférieur aux moyennes mondiales et régionales (le secteur représente moins de 1 % du PIB). Dans un contexte de dégradation du cadre macroéconomique, les différents acteurs de l'assurance favorisent le renforcement de leurs stratégies déjà en place plutôt que le développement de leur présence dans de nouveaux segments. Le marché de l'assurance est par ailleurs confronté à divers défis, à savoir (i) le retrait progressif du secteur public, (ii) le renforcement du cadre réglementaire et (iii) la nécessité d'assurer une transformation digitale adaptée aux besoins.

Un marché assurantiel égyptien peu développé, dynamique et oligopolistique

Un marché dynamique dont le développement reste embryonnaire par rapport aux autres pays de la région MENA

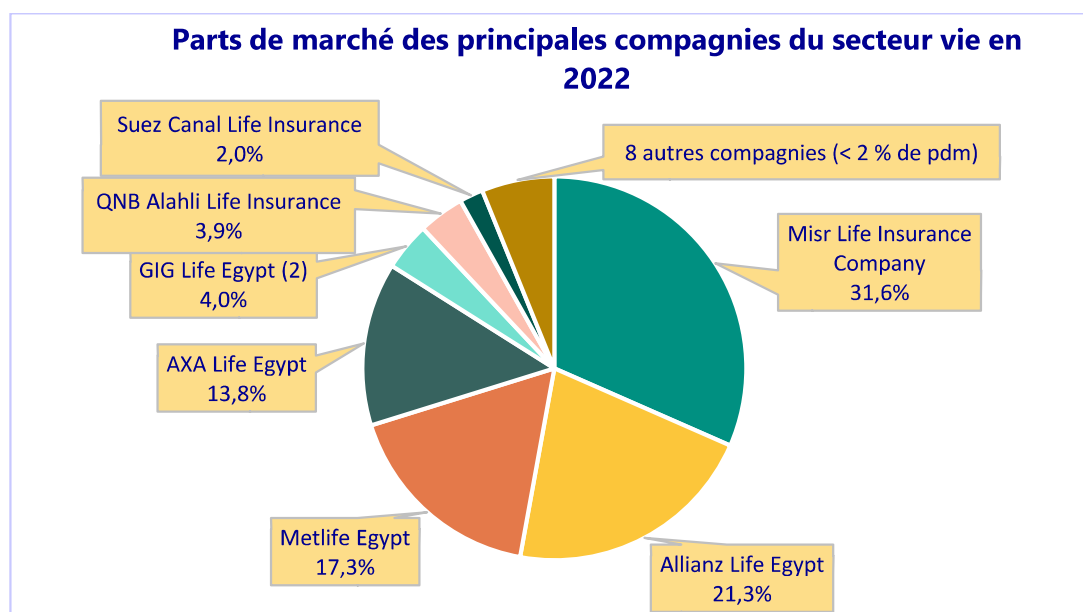
D'après le dernier rapport de SwissRe, l'Égypte occupait le 55ème rang mondial en matière de parts de marché de l'assurance en 2022 (en termes de volume total des primes) avec une part de 0,3 %. Comparativement aux autres pays de la région MENA, l'Égypte se classait en 6ème position, derrière Israël, les Émirats arabes unis ou encore le Maroc. Le taux de pénétration (volume des primes encaissées rapporté au PIB) reste très faible oscillant selon les sources entre 0,6 % et 0,75 % contre la moyenne dans les pays émergents (1,5 %) ou mondiale (6,8 %). Il progresse toutefois, après une légère baisse dans la décennie 2010 (épisodes révolutionnaires) et retrouverait à nouveau son taux d'avant les événements de 2011 et ceux de la pandémie où il s'établissait à 0,73 % (2009). En termes de primes, l'Égypte occupait en 2022 le 83ème rang mondial avec 29 USD en moyenne par habitant, répartis équitablement entre le segment vie (15 USD) et le segment non-vie (14 USD). La taille totale du marché est estimée à 56 Mds EGP (1,9 Md USD) pour 104 millions d'habitants. À titre de comparaison, le Maroc a un taux de pénétration de 4,5 % et un marché estimé à plus de 5 Mds USD pour moins de 40 millions d'habitants.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible taux de pénétration en Égypte : (i) l'inadéquation face aux besoins du marché, (ii) l'insuffisance des investissements ou encore (iii) les effets de périmètre (les standards égyptiens pour calculer le taux

de pénétration seraient plus restrictifs que les standards internationaux, en étant uniquement circonscrits aux seules compagnies d'assurance). Enfin, alors que les marchés de l'assurance dans les pays européens ont tendance à fonctionner avec un plus grand degré de spécialisation, le secteur de l'assurance en Égypte se décompose uniquement en deux grands segments que sont l'assurance-vie et l'assurance générale (le risque « civil », les accidents de la route, la maladie, les incendies, l'assurance, l'engineering, l'énergie et les transports.) **Le marché est principalement tiré par les secteurs vies et santé** qui enregistrent une croissance annuelle moyenne de respectivement 22,7 % et 24,6 % entre 2017 et 2022, à comparer à 11,6 % pour l'assurance générale. Toutefois, en matière de rentabilité, les secteurs vie et l'assurance générale (hors santé) se détachent avec des taux avant fiscalité de respectivement 13 % et 15 % en 2021/22, contre 4 % seulement pour le secteur santé.

Un secteur assurantiel oligopolistique et majoritairement contrôlé par les acteurs publics

Le marché égyptien est structuré autour de **23 compagnies d'assurance non-vie et 16 d'assurance vie**. Le pays compte aussi 96 courtiers d'assurance et de réassurance, 5 groupements d'assurance et 6 fonds publics d'assurance. Cette relative atomisticité contraste avec une concentration de primes autour de quelques acteurs, en particulier l'assureur public Misr Insurance (divisé en deux entités pour le segment vie et non vie) qui domine le marché. En 2022, **cinq compagnies détenaient 88 % des primes du segment vie**, dont deux égyptiennes (Misr Life Insurance 31,6 % et GIG Life Egypt. 4 %) et trois étrangères (Allianz Life Egypt 38,1 %, MetLife Egypt 17,3 % et AXA Life Egypt 13,8 %).



Pour les primes du segment non-vie, cinq compagnies détenaient 64 % du marché, dont quatre égyptiennes (Misr Insurance 38 %, GIG Egypt 7,3 %, Orient Takaful IC 6,8 %, Bupa EG 4,9 %) et une seule étrangère (Allianz 6,8 %). AXA arrive en 7^{ème} position en termes de part de marché avec 4,1 % en 2022.

Les perspectives de développement reposent essentiellement sur la modernisation du secteur, réglementaire et numérique, et la privatisation de ses principaux acteurs.

Une évolution notable du cadre réglementaire du marché de l'assurance sur les dernières décennies

La réglementation du secteur de l'assurance relève de l'**Autorité de régulation financière (FRA)**, créée en 2009. Cette structure, qui réunit trois autorités autrefois distinctes (celle du marché des capitaux, de surveillance des assurances et de financement hypothécaire) **disposerait d'un très fort mandat**. La résolution adoptée par la FRA en 2015 et la décision de 2016 ont permis l'ouverture des ventes en ligne des produits d'assurance, ainsi que leur régulation. Une loi a également été

promulguée en 2016 afin d'encadrer la **micro-assurance**, dans l'objectif d'aider au développement des PME. Enfin, en avril 2022 le parlement égyptien a approuvé un **projet de loi unifié sur les assurances**. Cette loi regroupe dans un seul texte législatif l'ensemble des règles régissant le secteur des assurances. Le texte prévoit, entre autres, d'encadrer le développement des technologies digitales et d'augmenter le capital minimum des assureurs à 250 M EGP (13,5 M USD). Des discussions sont en cours pour élever à nouveau ces obligations, dans un contexte marqué par les pressions inflationnistes (inflation urbaine de l'ordre de 40 % en glissement annuel).

En parallèle, la **réforme de l'assurance maladie** entérinée par la loi de 2018 prévoit l'établissement progressif d'un **système d'assurance maladie publique universelle** - 60 % de la population est théoriquement couverte sous le régime actuel - dont le financement serait assuré par une contribution des citoyens proportionnelle aux revenus. L'objectif affiché est de **couvrir l'ensemble du territoire à l'horizon 2032 en intégrant progressivement le secteur informel**. Ces évolutions successives et récentes du cadre réglementaire témoignent de l'essor croissant du secteur.

Enfin, **Misr Life et Misr Insurance font partie de la liste initiale des 32 entreprises du plan de cessions d'actifs publics** annoncé en février 2023 par le Premier ministre Madbouli. Dès le plan de privatisation de 1995, le retrait du secteur public des deux entités avait été envisagé. La **valorisation de ces actifs est toutefois difficile**, certains contrats d'assurance étant directement liés au statut public de l'assurance et plusieurs produits, comme les contrats à taux garantis, ne sont pas aux normes internationales. Pour autant, la rentabilité et le modèle éprouvé de ces assurances pourraient attirer les investisseurs, étrangers y compris.

L'un des enjeux prioritaires est la transformation numérique des acteurs de l'assurance

La transformation digitale du secteur assurantiel a deux objectifs : (i) améliorer l'expérience client en facilitant les démarches, (ii) baisser le niveau de corruption en standardisant les procédures et évitant les intermédiations humaines. Si l'objectif numéro un est mentionné par tous les acteurs du secteur dans un contexte concurrentiel, le second objectif est plus indirect et s'inscrit dans un contexte plus large de numérisation croissante du pays.

AXA est un modèle en termes de digitalisation. Seul assureur français présent en Egypte via une filiale sur le segment non-vie établie en 2015, AXA a ensuite acquis CILO, alors 4^{ème} acteur du marché, lui permettant de s'établir sur le marché de l'assurance vie. Il est ainsi l'un des plus importants acteurs privés du marché. Il est également particulièrement impliqué dans l'accompagnement des autorités dans la mise en place de la réforme de l'assurance maladie avec sa branche vie et de façon plus générale, dans l'amélioration du système de santé égyptien.

Pierre-Antoine COSTANTINI, attaché économique